

# La famille Munchen

par Louis Wirion.

## *Les Origines.*

Suivant certaines indications la famille Munchen serait originaire de la Suisse, du canton de Bâle ou de celui d'Argovie. Et ce serait à la suite d'événements politiques qui ensanglantèrent le pays au 13<sup>me</sup> ou au 14<sup>me</sup> siècle qu'elle aurait émigré et se serait fixée en Rhénanie.

Ce qui est certain c'est qu'en 1415 nous rencontrons le « Burgmann » Jean Munchen comme signataire du « Weistum » de Schœnecken. L'archevêché de Trèves acquit entre 1384 et 1443 la forteresse de Schœnecken, jusque là fief de la maison de Luxembourg. (I) En 1534 on cite un « Burghaus » à Schœnecken nommé le « Munchshaus ». Schœnecken faisant partie de la principauté ecclésiastique de Trèves, c'est la raison pour laquelle la famille Munchen n'apparaît pas dans les recensements des feux du duché de Luxembourg et comté de Chiny de 1528, 1611 et 1656. En 1684, nous trouvons à Illerich près de Cochem le nom de « Munch ». Ici les relations sont plus probables, quoique nous ne possédions aucune donnée précise à ce sujet. Mais l'origine du nom est probablement « Munch », ensuite, comme on disait « a Munchen » ou « a Munchens », le nom a gardé cette forme. Il va de cette famille comme de la grande majorité des familles bourgeoises, dont nous avons essayé à retrouver les origines : nous nous trouvons arrêté par « la grande coupure » que forme pour le Luxembourg la guerre de Trente Ans. Rarement on réussit à dépasser le XVII<sup>me</sup> siècle, avec les recherches généalogiques concernant nos familles bourgeoises.

Il est donc presque certain que la famille Munchen s'est établie à Dudeldorf, dans l'Éifel luxembourgeoise, après 1656, et même après 1659, en tout cas peu avant 1682. En effet à ce moment apparaît GASPARD MUNCHEN, qui doit à l'église de Dudeldorf la somme de 30 écus (Taler) luxembourgeois, et ce à cause de sa belle-mère Anne Peltzer ; Jean Brand senior signe comme garant. De toute façon, ce fut après la guerre de Trente Ans qui, pour nos régions, ne finit qu'en 1659, que la famille Munchen quitta les terres de l'électeur de Trèves, pour se fixer sur le territoire du duché de Luxembourg.

I a) GASPARD MUNCHEN épousa vers 1678 Anne Peltzer, issue d'une vieille famille bourgeoise de Dudeldorf qui était arrivée à une grande aisance par la filature de la laine (Wullenweberei), industrie des plus florissante de la région. Gaspard Munchen continua d'ailleurs